

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
DE VEIGNÉ

Séance ordinaire du 28 mars 2026

Délibération n° 2026.03.28.02B

OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Date de convocation : le 24 mars 2026

Nombre d'élus en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 29

Ayant donné procuration : 3

Absent excusé :

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mars à dix heures trente minutes, le Conseil municipal, s'est réuni dans la salle Hubert Marionnaud, sous la Présidence de Monsieur JASNIN Jean-Marc, Maire.

Présents : M. JASNIN Jean-Marc, Mmes ACHARD Julie, AFONSO Evelyne, ANDRONY Claire, ARNOULT Laurence, MM. BARADUC Christophe, BOUDOUASSAL Khalid, Mme CANTIN-GUELLIL Anne, M. CHAUSSON Jean, Mme COQUEREAU-DEMOIS Céline, MM. D'AGOSTINO Maxime, DEGUFFROY Romain, Mme ELIAUME Catherine, MM. GROSSET Romain, GUENAULT Laurent, Mme HAÏCHOUR Nelly, M. HEINDERYCKX Philippe, Mmes JASNIN Aline, JOUANNEAU Muriel, M. KERUZORE Yohann, Mme MAILLET-LACHAUME Angélique, MM. MERCIER Thomas, ROLANT Jean-Luc, SAUNIER Patrick, Mmes VAVASSEUR Isabelle, ZELLER Isabelle

Pouvoirs : Mme MOULLE Alexandra donne pouvoir à Mme ARNOULT Laurence, M. RAGUIN Thierry donne pouvoir à M. JASNIN Jean-Marc, M. MICHAUD Patrick donne pouvoir à M. BOUDOUASSAL Khalid

Secrétaire de séance : M. D'AGOSTINO Maxime.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-1, L2122-4, L2122-7 et L2122-7-2 précisant les conditions et les modalités d'élections du Maire et des Adjointes aux Maires,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026.03.28.02A en date du 28 mars 2026 relative à la détermination du nombre d'Adjointes au Maire,

Vu la liste de candidats à la fonction d'Adjoint au Maire présentée par Monsieur Romain DEGUFFROY

Vu le rapport du Maire,

Considérant que le Maire se chargera d'attribuer, par arrêté les délégations de fonctions correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **a constaté le dépôt d'une seule liste de candidats,**
- **a élu la liste des adjoints, à scrutin secret conformément aux articles L2122-4 et L2122-7-2 susvisés, et proclamé immédiatement installé dans le rang tel que :**

1 ^{er} Adjoint	DEGUFFROY Romain
2 ^{ème} Adjointe	ANDRONY Claire
3 ^{ème} Adjoint	BARADUC Christophe
4 ^{ème} Adjointe	MAILLET-LACHAUME Angélique
5 ^{ème} Adjoint	GROSSET Romain
6 ^{ème} Adjointe	JASNIN Aline
7 ^{ème} Adjoint	GUENAULT Laurent
8 ^{ème} Adjointe	ELIAUME Catherine

Résultat du scrutin :

Nombre de votants (enveloppes) : 29
Pour : 23
Blanc : 6
Nul : 0

Veigné le 30 mars 2026

Le secrétaire de séance
Maxime D'AGOSTINO



Pour extrait conforme
Jean-Marc JASNIN
Maire de Veigné



La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr ».